



Ruches d'Art — Guide de démarrage

Extraits tirés du « GUIDE PRATIQUE DES RUCHES D'ART » par Janis Timm-Bottos et Rachel Chainey et du document élaboré par Nicole Testa et Julie St-Pierre de la Ruche d'Art de Sainte-Blandine.

La Ruche d'Art est un lieu rassembleur, accessible et gratuit, mis à la disposition des citoyens afin de donner accès à du matériel d'art. Elle encourage les expériences de créativité et d'apprentissage, ainsi que le partage de savoir-faire tel que l'artisanat, la peinture, le tricot, la couture, le bricolage, la poterie, etc. tout en brisant l'isolement. Elle promeut les gestes écoresponsables en utilisant principalement du matériel de récupération provenant de dons.

Les possibilités qu'offrent les Ruches d'art :

- *Un lieu de rencontre pour la communauté*
 - *Sortir de l'isolement*
 - *Créer du réseautage avec les différentes communautés*
 - *Un accès libre et gratuit à un espace de création*
 - *Offrir des services et des ateliers en loisir culturel selon les besoins de la communauté*
-

Description du projet

Par où commencer...

Tout d'abord, évaluer les options qui sont à votre portée, aussi simplement que d'apporter une boîte à chaussures remplie de matériel d'art dans un coin de votre bibliothèque, par exemple. Ou bien, proposer une Ruche d'Art « portative » à un centre communautaire, une école, une bibliothèque de votre communauté.

1. ÉVALUATION DES BESOINS

1.1. Besoins en ressources humaines

Avant le commencement de votre projet, vous devez former un comité de bénévoles qui sera impliqué tout au long du processus et durant l'implantation de la Ruche. De plus, il faudra déterminer les rôles et les responsabilités pour chacun selon leur degré d'implication.

Quelques savoir-faire et aptitudes utiles à avoir dans votre équipe :

- *Attitude accueillante et ouverture à la diversité*
 - *Aisance à utiliser une variété de matériaux d'art*
 - *Habileté à maintenir un espace propre et rangé*
 - *Connaissance en comptabilité et gestion financière (gérer de petits budgets)*
 - *Aptitude en communication et en réseautage*
-

1.2. Besoins en matériel

Privilégier les dons en matériel, tels que : boutons, retailles de bois, tissus, papier, crayons, bouchons de liège, etc. en faisant des appels à tous via les réseaux sociaux, les infolettres des municipalités, le bouche-à-oreille, etc.

Tout au long de la durée de la Ruche d'Art, prévoir l'achat de matériaux périssables, tels que : colle, bâtons de colle chaude, peinture, crayons, feutres...

Il faut penser au stockage du matériel artistique en prévoyant : étagères, bacs en plastique, petits paniers, pots et récipients de toute sorte, etc.

Finalement, selon l'espace disponible, prévoir l'achat de tables, chaises, divans, etc. dans l'aménagement de la Ruche d'Art.

L'ensemble des besoins en matériel peut provenir de dons !
De cette façon, le coût d'implantation de la Ruche est diminué, on encourage la récupération et on implique la collectivité dans le projet !

1.3. Besoins en espace

Privilégier les espaces **centraux**, **gratuits** et **accessibles**, tels que les bibliothèques, les salles communautaires, certaines infrastructures municipales ou locales d'organismes.

2. LES PRINCIPAUX FREINS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

- *Que la communauté ne s'intéresse pas à la Ruche d'Art*
- *Un manque de ressources humaines pour assurer le lien avec les participants lors des heures d'ouverture*
- *Le manque de matériaux lors des collectes*
- *Un manque de financement à plus long terme*
- *Un désengagement des bénévoles*

3. LES CONDITIONS GAGNANTES POUR IMPLANTER LES RUCHES EN RURALITÉ

- *Ouvrir la Ruche d'Art lors d'activités ou d'événements de sa municipalité*
- *S'associer à des organismes présents sur le territoire, tels que les Clubs des 50 ans et plus, les Cercles de Fermières, les services des loisirs des municipalités, les écoles...*
- *Privilégier les espaces comme les bibliothèques, car elles sont accessibles, gratuites et des bénévoles y sont impliqués*
- *Trouver une bonne formule pour inciter les citoyens à fréquenter ce lieu et y développer un sentiment d'appartenance.*
- *Créer un groupe de bénévoles pour assurer le fonctionnement et la pérennité du projet.*
- *Donner de la visibilité au projet.*
- *Avoir une belle diversité dans les matériaux de création.*
- *Ne pas constituer la Ruche d'Art en OSBL, car les charges administratives seront lourdes à assumer. Il est préférable de trouver un partenaire (comme le service des loisirs de la municipalité) qui vous accompagnera dans la gestion des dons et des sorties d'argent*

4. DÉTERMINER UN BUDGET

Déterminer les postes budgétaires et prévoir payer quelques heures par semaine à un bénévole pour la gestion de la Ruche d'Art ; du moins pour la durée de son implantation.

Budget (suggéré)

- **Financement non récurrent** et orienté vers l'implantation et non la pérennisation.

Ressources externes	2 000 \$	<i>Contrats ponctuels selon les besoins</i>
Matériel artistique	1000 \$	<i>Pinceaux, colle, ruban adhésif, etc.</i>
Matériel de stockage	1000 \$	<i>Paniers, étagères, bacs, etc.</i>
Total	4 000 \$	

Exemples de tâches reliées à la coordination du projet :

- Monter un comité de bénévoles
- Déterminer les rôles et responsabilités de chacun... en groupe !
- Être présent lors de l'ouverture de la Ruche d'Art (dans les débuts)
- S'assurer d'approvisionner suffisamment la Ruche en matériel de création (achats et gestion des dons)
- Assurer un transfert des connaissances auprès des bénévoles
- Accompagner les utilisateurs dans la Ruche, leur montrer le fonctionnement, etc...

5. LES PARTENAIRES POTENTIELS AU PROJET

5.1. Partenaires financiers

Municipalités, MRC, entreprises, organismes et députés.

5.2. Partenaires en services

Carrefour des 50 ans et plus (pratiques intergénérationnelles), les Cercles de Fermières (transmission des savoir-faire), certains organismes à vocation sociale et culturelle, municipalités.

5.3. Partenaires de lieux

Maisons des jeunes, Maisons de la Famille, bibliothèques, écoles primaires...

Étapes de réalisation

ÉTAPE 1 — CONSULTATION ET RECRUTEMENT

- Informer la population de l'implantation d'une Ruche d'Art
- Recruter des bénévoles et former un comité de mise en place

Moyens d'action

- ☐ Rencontres des organismes du milieu : école, fabrique, club d'âge d'or, Maison des jeunes, Maison de la Famille, les organismes sociocommunautaires et culturels
- ☐ Consulter la population sur leurs désirs et besoins afin de créer un projet qui rejoint le plus de personnes possible
- ☐ Préparation du contenu de la rencontre
- ☐ Animer les rencontres
- ☐ Compiler les idées

Environ 40 heures de travail

ÉTAPE 2 — CRÉATION D'UN COMITÉ D'ACTION

- ☐ Élaborer une vision, des orientations et les valeurs de la Ruche d'Art
- ☐ Trouver un lieu pour implanter le Ruche d'Art
- ☐ Identifier les besoins en matériel et en mobilier, selon le local
- ☐ Déterminer le fonctionnement (heures d'ouverture, ouverture à des groupes organisés comme les CPE, écoles, etc.)
- ☐ Diviser les tâches entre les acteurs impliqués
- ☐ Rédiger un plan de travail
- ☐ Déterminer un échéancier de réalisation

Environ 30 heures

ÉTAPE 3 — PRÉPARATION DU LOCAL

- ☐ Trouver le matériel : dons et commandites
- ☐ Recherche de partenaires financiers pour l'achat du matériel
- ☐ Appel à la population via les médias, les contacts, les réseaux sociaux
- ☐ Organiser la réception et la collecte du matériel et des dons
- ☐ Aménager le local

Environ 25 heures

ÉTAPE 4 — MATÉRIEL PROMOTIONNEL

- ☐ Trouver un nom à la Ruche d'Art : pas obligatoire !
- ☐ Idées de logo, affiche promotionnelle, réseaux sociaux...
- ☐ Démarches auprès d'un graphiste (entraîne des coûts supplémentaires)

Environ 10 heures

Environ 100 heures pour l'implantation d'une Ruche d'Art

Une fois le projet lancé...

INDICATEURS DE RÉUSSITE DU PROJET

- L'augmentation de la fréquentation du lieu dans lequel est installée la Ruche d'Art
- L'augmentation de la diversité des publics (par tranche d'âge) dans la Ruche d'Art
- L'augmentation du nombre de fois que la Ruche d'Art est ouverte lors d'événements ou de festivals

Ruche d'Art de la bibliothèque de Sainte-Blandine

© L'Avantage Rimouski — 28 novembre 2019



Pour plus d'information :

Alexandra Gagnon-Tillard — Conseillère en loisir culturel et bénévolat

Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent (418) 723-5036 # 228 | alexandragagnon-tillard@urls-bsl.qc.ca